



# **Projet Rose lithium-tantale**

**Rapport annuel 2021-2022**

**Présenté à :**

**l'Agence canadienne des évaluations environnementales**

**et au**

**Gouvernement de la Nation Crie**

**Par :**

**Corporation Lithium Éléments Critiques**

**Septembre 2023**

## Table des matières

Résumé.....	1
1. Introduction .....	1
2. Mise en œuvre du projet .....	3
3. Consultations .....	3
4. Programmes de suivi.....	5
5. Plan d'action .....	9
6. Mesure d'atténuation.....	9
7. Changement anticipé au projet.....	9
8. Conclusion .....	10

## Table des tableaux

Tableau 1 Liste des rencontres.....	4
Tableau 2 Liste des programmes de suivi.....	6
Tableau 3 Liste des plans d'action.....	9

## Résumé

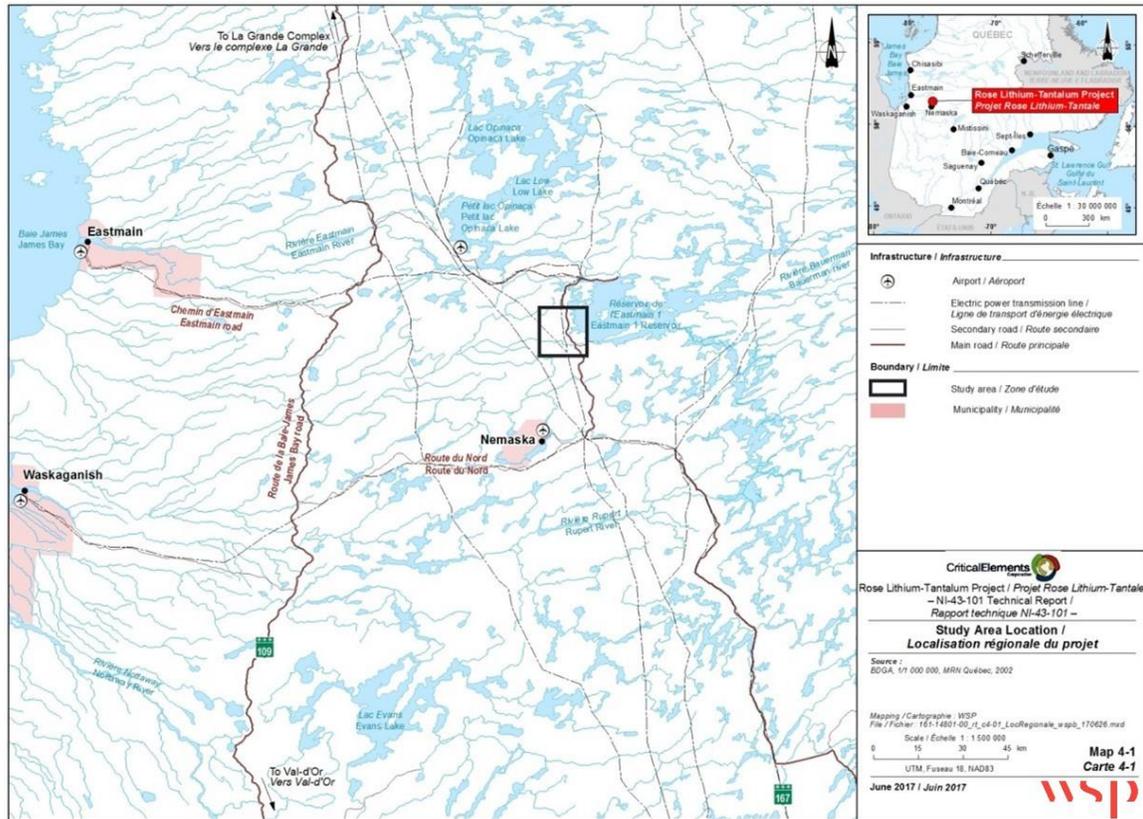
Depuis la déclaration de décision fédérale du 21 août 2021, Corporation Lithium Éléments Critiques (« Critical Elements ») a poursuivi ses démarches au niveau provincial et le 31 octobre 2022, le certificat d'autorisation a été délivré par le ministère de l'Environnement du Québec. Critical Elements a alors formé une équipe multidisciplinaire et travaille sur l'ingénierie de détail du projet Rose lithium-tantale (le « Projet »). Les services de consultants ont été retenus afin d'élaborer les programmes de suivi et plan d'actions requis préalable à la construction, conformément aux conditions de la déclaration de décision. Des consultations ont eu lieu avec la communauté d'Eastmain dans le cadre de l'élaboration de ces programmes. En 2021 et 2022 des travaux terrains complémentaires ont été effectués pour les eaux souterraines, la teneur de fond en sols pour le tantale, un inventaire archéologique et le castor. Critical Elements considère un autre emplacement pour le camp des travailleurs. Une évaluation des impacts environnementaux et sociaux sera réalisée vu ce changement. Ces informations seront communiquées à l'Agence canadienne des évaluations environnementales et au Gouvernement de la Nation Crie au cours de 2023.

## 1. Introduction

Critical Elements propose la construction, l'exploitation et la désaffectation d'une mine à ciel ouvert de lithium et de tantale, situé sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee, sur les terres traditionnelles de la Nation Crie d'Eastmain, à environ 38 kilomètres au nord de Nemaska (figure 1).

Tel que proposé, le Projet comprend l'exploitation d'une fosse à ciel ouvert, des aires d'accumulation des stériles et des résidus et une installation industrielle de traitement du minerai. Les infrastructures comprennent les routes d'accès principal au site, le campement, l'entreposage d'explosifs et de détonateurs, un garage d'entretien, un entreposage de diesel et d'essence, une sous-station électrique principale avec distribution, un approvisionnement en eau fraîche et potable, un système de traitement des eaux usées, des infrastructures de gestion des eaux de surface, une usine de traitement des effluents finaux, un système de communication, un poste de garde et un bâtiment administratif. La mine permettrait de produire environ 4 500 tonnes de minerai par jour pendant une durée de vie de plus de 17 ans. Le Projet aurait une durée de vie de 26 ans au total incluant les phases de construction et de restauration.

Figure 1 – Emplacement de la propriété



La déclaration de décision émise aux termes de l'article 54 de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) à Critical Elements pour le Projet Rose lithium-tantale a été signée le 21 août 2021 par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada.

Conformément aux articles 2.11 à 2.13, Critical Elements soumet à l'Agence canadienne des évaluations environnementales et au Gouvernement de la Nation Crie un rapport annuel. Ce premier rapport couvre la période entre août 2021 et décembre 2022. Ce rapport est succinct et fait office de résumé et est rédigé dans les deux langues officielles. Le rapport annuel de l'année 2023 sera présenté au plus tard le 31 mars 2024.

## 2. Mise en œuvre du Projet

Depuis la déclaration de décision en août 2021, Critical Elements a poursuivi sa démarche d'autorisation au niveau provincial avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX).

Au cours de cette période, il y a des échanges de questions et réponses, dont les principaux échanges ont eu lieu en septembre et décembre 2021 et par la suite entre mai et septembre 2022. Il s'agissait de clarifications concernant les taux de production et la gestion de l'eau notamment. Le certificat d'autorisation 3214-14-053 a été délivré le 31 octobre 2022 par le MELCCFP. L'autorisation ministérielle comporte 27 conditions à respecter, dont plusieurs doivent être mise en œuvre préalablement à la première autorisation permettant la construction.

Au cours de la période 2021 et 2022, Critical Elements a retenu les services des firmes WSP et Ausenco afin de relever l'ensemble des différents engagements et conditions (provincial et fédéral) à respecter dans le cadre du Projet et d'élaborer les programmes de suivis, de compensation et autres. Conformément à la condition 3 du certificat d'autorisation, cette information sera publiée sur le site internet de Critical Elements avant le début de la construction. Ceci a permis d'élaborer une planification des besoins de caractérisations complémentaires au terrain qui seront réalisés en 2023.

Une équipe multidisciplinaire a aussi été formée afin de pouvoir procéder à l'ingénierie de détail du Projet. Au cours de cette période des échanges ont eu lieu avec les communautés, dans le cadre de l'entente PIHKUUTAAU signée en 2019.

Les sections suivantes aborderont le volet consultation et la préparation des différents programmes et plan d'action, ainsi que les changements anticipés au Projet.

## 3. Consultations

La condition 2,4 de la déclaration de décision précise les formalités entourant le processus de consultation avec les communautés. Ce processus permet d'informer et de recueillir les commentaires avec la Nation Crie d'Eastmain, les Cris de la Première Nation de Waskaganish, la Nation Crie de Nemaska et/ou la Première Nation Crie de Waswanipi. Tel que le mentionne la condition 2.5, Critical Elements a eu des entretiens avec des représentants des Premières Nations afin de convenir avec elles de la manière de satisfaire aux exigences.

Le tableau 1 présente la liste des différentes rencontres avec les dates, lieux et activités qui ont eu lieu entre août 2021 et décembre 2022. C'est au cours de l'année 2022 qu'a eu lieu les premières rencontres du comité de suivi mis en place dans le cadre de l'entente et du comité environnement.

Au cours des prochains mois, dans le cadre de l'élaboration des différents programmes et plans d'action des consultations sont à prévoir.

**Tableau 1 : Liste des rencontres**

<b>Date</b>	<b>Localisation</b>	<b>Participants</b>	<b>Sujets</b>
16 septembre 2021	Nemaska	Chef Clarence Jolly (Nemaska) Tanya Lamoureux, Senior Executive Advisor (Nemaska) George Wapachee, Maître de trappe R-19 Membres de la communauté de Nemaska	Présentation de l'entente sur les répercussions et avantages à la communauté de Nemaska
25 mars 2022	Montréal	Chef Kenneth Cheezo (Eastmain) Jean-Sébastien Lavallée (Critical Elements)	Impact du Projet sur la communauté d'Eastmain
12 juillet 2022	Gatineau	Chef Kenneth Cheezo (Eastmain) Jean-Sébastien Lavallée (Critical Elements)	Mise à jour du Projet
15 et 16 septembre 2022	Val-d'Or	Jean-Sébastien Lavallée (Critical Elements) Yves Perron (Critical Elements) Andy Baribeau (GCC(EI)/CRA) Anne Gabor (Critical Elements) Lucas Del Vecchio (CNG) Norman Cheezo (Eastmain) Alvin Cheezo (Eastmain)	Première rencontre du comité de suivi (Implementation committee)
16 septembre 2022	Val-d'Or	Anne Gabor (Critical Elements) Yves Perron (Critical Elements) Jacqueline Leroux (Critical Elements) Kelly Leblanc (CNG) Alvin Cheezo (Eastmain)	Première rencontre du comité Environnement (Environment committee)
18 octobre 2022	Val-d'Or	Ernie Moses, Tallyman (Eastmain) Lloyd Mayappo, Liaison Officer Critical Elements/Eastmain)	Mise à jour du Projet (forage d'exploration et signature de l'entente sur le suivi des castors)

Date	Localisation	Participants	Sujets
		Jean-Sébastien Lavallée (Critical Elements)	
Du 16 au 18 novembre 2022	Eastmain	Anne Gabor (Critical Elements) Lloyd Mayappo, Coordonnateur aux relations avec les Cris Andrea Daezli (Ausenco) Louis Belzile (WSP) Membres de la communauté d'Eastmain	Présentation des projets de compensation pour l'habitat du poisson et les milieux humides

## 4. Programmes de suivi

Dans la déclaration de la décision, plusieurs programmes de suivi doivent être élaborés avant la construction. Critical Elements a mandaté la firme WSP afin de l'assister dans l'élaboration de ces programmes. Tel que mentionné précédemment des consultations ont eu lieu en 2022. Le tableau 2 dresse la liste des différents programmes de suivi ainsi que les précisions quant à la collaboration, élaboration, consultation et transmission de ceux-ci.

D'août 2021 à décembre 2022, Il y a eu des travaux supplémentaires pour satisfaire aux conditions de la déclaration de décision ou pour compléter les études d'état de référence. Un inventaire de castor a été effectué à la suite d'une demande par les Premières Nations utilisant le territoire. Il y a eu de l'échantillonnages supplémentaires d'eau souterraine pour acquérir plus de données sur l'état actuel avant le début des opérations. Les résultats seront présentés plus tard en tant qu'addenda à l'étude de référence. Un inventaire archéologique a été mener à fin d'inventorier certaines zones à potentiel préalablement identifiés lors de l'étude de potentiel. Aucun élément de nature archéologique n'a été décelé durant cet inventaire. Une mise à jour de la teneur de fond naturelle dans les sols du secteur visé par le Projet a été effectué en réalisant une campagne d'échantillonnage supplémentaire pour le tantale.

Des travaux de caractérisation complémentaire sont prévus en 2023 et les résultats seront présentés dans le cadre du rapport annuel 2023.

**Tableau 2 : Liste des programmes de suivi**

Thème	Détails	Condition	Élaboration	Collaboration	Consultation	Transmission
Programme de suivi	Suivi des plusieurs aspects (eau, poisson, DMA, eau souterraine, poussière, sédiments, niveaux d'eaux, débits, caribou, chauve-souris, milieux humides, espèces, santé humaine envahissantes, qualité de l'air, usage des terres chasse, récolte...)	2,8, 3,9, 3,19, 3.20, 3.21, 3,23, 3.24, 4.8, 5.5, 5.6, 6.5, 6,6, 7.13, 7.14, 8,11	PN, GNC, ECCC et autres		x	ACEE, GNC, autres
Poisson et habitat du poisson	Caractériser tantale dans cours A, eau souterraine, sédiment 0,1ug/L	3,6		ACEE, MPO		
Poisson et habitat du poisson	Mesure pour protéger les poissons dans l'eau ou à proximité	3,12	PN, MPO		x	
Poisson et habitat du poisson	Mesure pour stabiliser les sols perturbés	3,14				ACEE, GNC
Poisson et habitat du poisson	Mettre à jour les conditions de référence de 2011 et 2016 pour habitat du poisson (rapport sec. 8)	3.23.1				ACEE, GNC
Poisson et habitat du poisson	Plan compensatoire habitat du poisson	3.10				ACEE, GNC
Oiseaux	Déterminer dates de la période de nidification et justifie travaux, mesure d'atténuation	4.2.2, 4.2.3				ACEE, GNC
Oiseaux	Mesure pour empêcher les oiseaux d'utiliser les bassins d'accumulation	4,5	X			ACEE, GNC
Oiseaux	Politique interdisant les freins moteurs	4,7	X			
Oiseaux	Mise à jour des inventaires (rapport sec. 10)	4.8.1				ACEE, GNC

Thème	Détails	Condition	Élaboration	Collaboration	Consultation	Transmission
Caribou	Plan d'actions pour le caribou	5,1			GNC, MFFP et autres	
Bruit	Protocole de gestion des plaintes	7,1			PN, GNC	
Poussières	Plan de gestion des poussières	7,4			PN, Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James et autres	
Dynamitage	Identifie activités, conditions au dynamitage et mesures	7,5			Autorités compétentes	ACEE, GNC
Véhicules électriques	Pour le transport des employés pendant toutes les phases du Projet et présente justification	7,8				ACEE, GNC
Carburant	Politique pour réduire la consommation de carburant	7,9			Autorités compétentes	
Pêches Lac 1	Plan de gestion pour récupérer les poissons	8,1	PN, MPO et autres	x		
Castor	Plan de gestion	8,2	Maître de trappe		Maître de trappe	
Transport	Plan de gestion des activités de transport associées au Projet + plaintes	8,4	PN, PN Waswanipi,		PN, PN Waswanipi,	ACEE, GNC, PNs
Périmètre de sécurité	Définir périmètre d'interdiction d'activité (ex. pêche)	8,8	PN			
Communautés	Plan de communication	8.10	PNs		PNs et maîtres de trappe	

Thème	Détails	Condition	Élaboration	Collaboration	Consultation	Transmission
Archéologie	Évaluation des eff. Env. négatifs dans les zones présentant un potentiel - Plan de protection des ressources archéologiques	9,1, 9.2			PN	ACEE, GNC
Culture Crie	Glossaire de toponymes cris les emplacements géographiques dans la zone du Projet	9,3	x		PNs, Département du développement social et culturel du GNC	ACEE, GNC, PNs
Surveillants env. indépendant	Retenir service surveillant	10,1			PNs	
Accident	Plan d'urgence	11,2, 11,3	x		PNs, autorités	
Accident	Plan de communication	11,6	x		PNs	
Calendrier	Des activités des constructions (conditions)	12.1, 12.2, 12.4				ACEE, PNs

Légende :

ACEE : Agence canadienne d'évaluation environnementale  
 ECCC : Environnement et Changement climatique Canada  
 GNC : Gouvernement de la Nation Crie  
 MPO : Ministère Pêches et Océans Canada  
 PN : Première Nation

## 5. Plan d'action

La liste des plans d'actions exigées énoncées dans la déclaration de décision est présentée au tableau 3.

**Tableau 3 : Liste des plans d'actions**

Condition	Plan d'actions
3.10	Compensation poisson
5.1	Caribou
6.2	Compensation milieux humides
7.4	Gestion des poussières
8,1	Gestion des poissons lors de l'assèchement
8,2	Castor
8,4	Transport
8,9	Plan de restauration
8.10	Communication avec les communautés
9,1	Protection ressources archéologiques
11,3	Plan d'urgence
11,6	Communication en cas d'urgence

Critical Elements est à élaborer ces différents plans d'action. Conformément à l'article 2.15 de la déclaration de décision, les plans définitifs seront soumis à l'Agence canadienne des évaluations environnementales et le Gouvernement de la Nation Crie avant le début de la construction, à moins d'obligation contraire incluse dans la condition.

## 6. Mesure d'atténuation

Les mesures d'atténuation du Projet ont été élaborées dans le cadre de l'évaluation environnementale. A ce moment-ci du Projet, aucune modification de ces mesures d'atténuation ou mesures supplémentaires n'ont été considérées.

## 7. Changement anticipé au Projet

Au cours de l'année 2021 et 2022, il n'y a pas eu de changement significatif au Projet. Toutefois, à la fin de l'année 2022, les ententes afin de pouvoir utiliser le camp appartenant à Hydro-Québec localisé à 25 kilomètres au nord du site minier semblent difficiles à

conclure. Ainsi, Critical Elements doit considérer un autre emplacement pour le campement.

Critical Elements a mandaté la firme WSP afin de l'assister dans la sélection d'un nouvel emplacement. Conformément à l'article 2.17, Critical Elements informera l'Agence canadienne des évaluations environnementales et le Gouvernement de la Nation Crie et à la condition 6 du certificat d'autorisation, des changements proposés et une évaluation détaillée des impacts sur l'environnement et le milieu. Ces informations seront transmises en 2023.

## 8. Conclusion

Critical Elements est actuellement dans la phase pré-construction du Projet. Afin de satisfaire aux exigences énoncées dans la déclaration de décision et l'autorisation ministérielle provinciale, Critical Elements a formé une équipe multidisciplinaire et a retenu les services de firmes qualifiées et reconnues afin de l'assister dans l'élaboration du Projet en appliquant les meilleures pratiques de l'industrie. Par le biais de communications, d'échanges et de consultations auprès des communautés, c'est avec soin et prudence que l'équipe est mobilisée dans l'élaboration du Projet.

Le rapport annuel 2023 sera transmis au plus tard le 31 mars 2024.